

Le Parc naturel marin du golfe du Lion



Le Parc naturel marin du golfe du Lion est une **aire marine protégée**. Créé par décret le 11 octobre 2011, il couvre plus de **4 010 km² d'espace marin** au large des Pyrénées-Orientales et de l'Aude.

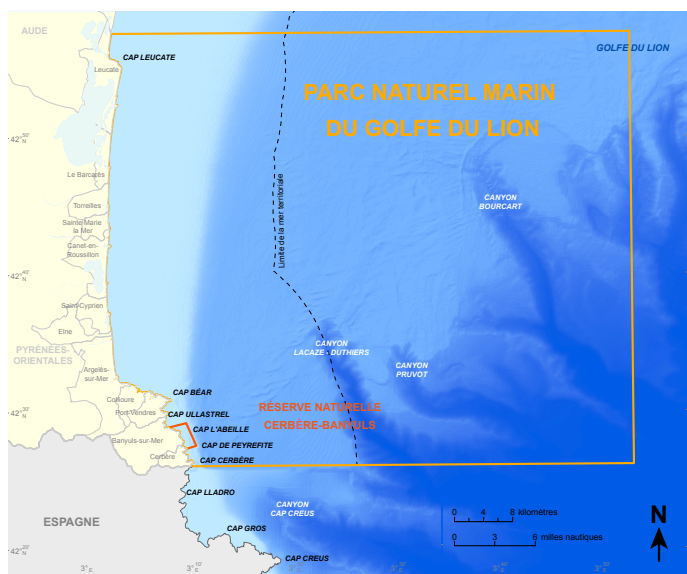
La vocation du Parc est la **gestion intégrée de l'espace marin**. Il a pour ambition de répondre à trois objectifs indissociables :

- la connaissance du milieu marin,
- la protection de ce milieu et notamment des habitats et des espèces qu'il abrite,
- le développement durable des activités maritimes.

Il existe actuellement **neuf parcs naturels marins** en France dont deux en Méditerranée, couvrant une surface totale de 184 275 km².

Localement, le Parc est géré par un **conseil de gestion** de 60 personnes qui réunit des élus locaux, des représentants des professionnels et des usagers de loisirs, des organisations environnementales et culturelles, des centres de recherche scientifique et des services de l'État.

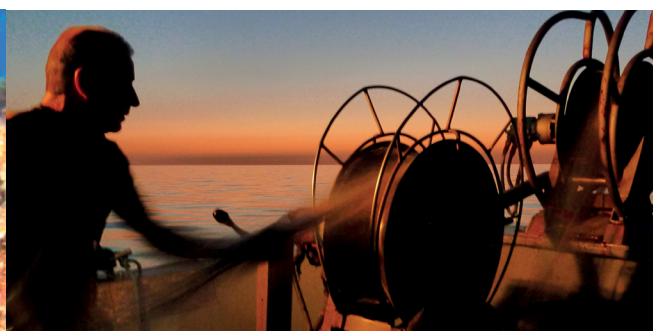
L'équipe technique du Parc est constituée d'un service ingénierie qui donne au Parc ses capacités d'expertise et de montage de projets et du service opération qui assure - avec ses agents assermentés et ses moyens nautiques - ses actions de suivis du milieu, de sensibilisation et de surveillance - police.



Le Parc fait partie de l'Agence française pour la biodiversité, un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire.

CARTE D'IDENTITÉ DU PARC

- 4 010 km² d'espace exclusivement marin, géré localement
- 100 km de linéaire côtier
- Une profondeur maximale de plus de 1 200 mètres
- 12 communes littorales
- 3 fleuves côtiers
- 1 200 espèces animales et 500 espèces végétales
- Plus de 20 espèces de cétacés (grand dauphins, rorqual commun...)
- Des écosystèmes remarquables (canyons profonds, corraligène, herbiers...)
- 25 bateaux labellisés Bateau d'Intérêt patrimonial
- La réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls (6,5 km²) gérée par le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales
- Une forte pression touristique (2,5 millions de visiteurs par an)
- 10 ports de plaisance, 1 port de commerce et 7 ports de pêche
- Environ 80 000 plongées en scaphandre par an.



Plus d'informations sur : www.parc-marin-golfe-lion.fr  @parc.naturel.marin.golfedulion

Directeur-délégué : **Hervé Magnin** (06.99.96.43.28), chargée de communication et de sensibilisation : **Marie Morineaux** (06.99.96.43.35)

Standard du Parc naturel marin : 04.68.68.40.20

Crédits photos : X. Rozec, G. Esposito, E. Rivas, M. Bricet / Agence française pour la biodiversité - Carte : Agence française pour la biodiversité, Ifremer, SHOM.